



Info Délits

Commune de Prangins

Février 2015

No 2



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25
etienne.genton@vd.ch

Urgence : 117

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Heures	Où	Endroit	Modus
5	1700/1900	Ch de la Chenalette	Villa	Tentative de vol par effraction. Tenté de forcer fenêtre et porte-fenêtre. Pas pénétré.

Autres délits

Dommages à la propriété	1	Vol par effraction dans des véhicules	3
Vol sans effraction dans des véhicules		Tentative de vol par effraction dans des véhicules	
Vol de plaque de contrôle		Vol de cycle	
Vol / Vol simple	1	Vol à la tire	
Vol à l'astuce		Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché		Vol d'usage	

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

Conseil du mois :

Fausse collecte en rue et/ou dans les habitations.

Depuis le début de l'année, ce type de délit est en augmentation. Les auteurs, souvent de jeunes roms, récoltent de l'argent soi-disant en faveur d'associations diverses (sourds-muets, handicapés, ...). Ils en profitent pour voler les personnes abordées, que ce soit en rue ou à leur domicile. Dans ce dernier cas, ils demandent parfois un verre d'eau ou l'utilisation des toilettes afin de s'introduire dans l'habitation pour commettre le vol. Ces délinquants agissent généralement à plusieurs et ciblent surtout les personnes âgées

Conseils :

- Ne laissez jamais un inconnu ou une inconnue pénétrer chez vous
- N'entrez pas en matière avec ces gens, le dialogue ou le contact sert à vous distraire
- Fermez systématiquement à clé votre habitation, que vous soyez chez vous ou non !
- Ne conservez pas trop d'argent ni d'objets de valeur chez vous
- **informez vos aînés, ce sont les principales victimes**

E. Genton, adjudant